

FICHE ACTION Mission 3 : Développement des actions territoriales de prévention

Les CPTS jouent un rôle crucial dans la promotion de la santé et la prévention des maladies sur leur territoire. En tant que structure rassemblant divers professionnels de la santé, les CPTS ont la responsabilité d'informer, d'éduquer et de sensibiliser la population aux actions de prévention. Relayer ces actions revêt une importance majeure dans la mesure où cela contribue à l'amélioration de la santé publique de manière globale.

D'abord, relayer des actions de prévention permet de diffuser des informations essentielles concernant les bonnes pratiques en matière de santé. Que ce soit la vaccination, les dépistages réguliers, les habitudes de vie saines ou d'autres mesures préventives, ces messages doivent être transmis de manière claire et accessible à tous. Les CPTS, en tant que plateforme collaborative, ont la capacité de déployer des campagnes de communication efficaces et adaptées aux besoins spécifiques de leur territoire.

Numéro Fiche-Action	Fiche Action Numéro 1
Axe des missions des CPTS	MISSION 3 – REALISER DES ACTIONS TERRITORIALES DE PREVENTION
Intitulé de l'action	Informar, relayer et promouvoir les actions de prévention et de sensibilisation
Contexte, diagnostic territorial	Dans le périmètre d'intervention de la CPTS, et plus largement sur l'ensemble du territoire corrézien, il apparaît primordial de souligner la nécessité de promouvoir et d'accentuer une synergie collective axée sur la prévention, mettant en lumière les initiatives préexistantes au sein de la région. Cette approche en faveur de la santé vise à développer une offre sanitaire plus adaptée aux besoins de la population, favorisant ainsi l'équité d'accès et réduisant les obstacles entravant l'accès aux soins et à une bonne santé. Selon les données chiffrées de la CPAM, 54,2 % des femmes entre 25 et 64 ans ont réalisé un test de dépistage contre le cancer du col de l'utérus ces 4 dernières années, ce qui représente 10 989 femmes dépistées sur le territoire de la CPTS. 62,5 % des femmes entre 50 et 74 ans ont réalisé un test de dépistage contre le cancer du sein ces 3 dernières années, ce qui représente 9 126 femmes dépistées sur le territoire de la CPTS. 26,9 % des femmes et hommes entre 50 et 74 ans ont réalisé un test de dépistage contre le cancer colo-rectal ces 3 dernières années, ce qui représente 7 238 personnes dépistées sur le territoire de la CPTS. La nécessité du dépistage, particulièrement pour le cancer colorectal, revêt une importance cruciale. Bien que les statistiques révèlent une prévalence plus élevée en ce qui concerne les dépistages du cancer du sein et du col de l'utérus, il demeure essentiel de persévérer dans nos efforts afin de favoriser une participation accrue de la population au dépistage. Certaines campagnes de dépistage ont vu le jour en Corrèze : • Corrèze Tests (Covid19), • Octobre rose, • Mars bleu, • VIH test, • Bilan en école maternelle (PMI), etc... Bien que ces campagnes attirent un nombre croissant de participants, une portion significative de la population demeure non dépistée. La CPTS aspire à contribuer activement à ces initiatives en relayant les informations, afin d'atteindre un public plus vaste. Elle entend également mobiliser ses partenaires pour sensibiliser un plus grand nombre de professionnels de la santé.

	La prévention est actuellement peu développée sur le bassin de Brive, les arguments avancés sont le manque de temps, de valorisation financière et la méconnaissance des actions existantes. Les professionnels de santé ne se connaissant que peu sur le territoire, il est jusqu'à présent difficile de mettre en place des actions de prévention associant un grand nombre de professionnels.
Lien avec le Schéma Régional de Santé (2018-2023)	Renforcer le dépistage et les repérages précoces (Santé sexuelle et grossesse, perte d'autonomie, maladies chroniques (AVC, hypertension artérielle, diabète, maladies cardiovasculaires, insuffisance rénale), addictions, etc...
Lien avec le Diagnostic Régional du Projet Régional de Santé (2018-2028)	« Au titre des comportements individuels, la situation de la Nouvelle-Aquitaine en matière de nutrition est à surveiller, la prévalence de l'obésité poursuivant sa progression. La consommation de tabac et d'alcool reste élevée chez les jeunes. La morbidité et la mortalité dues à ces consommations sont observables à des degrés divers selon les départements. Les actions de prévention déjà menées doivent pour autant être poursuivies : les taux de couverture vaccinale et les taux de participation au dépistage des cancers restent à améliorer. »
Partenaires à solliciter	L'ensemble des partenaires de la CPTS Santé Sud Corrèze susceptibles de mettre en place des campagnes de dépistages
Objectif général	Améliorer l'état de santé de la population en donnant accès et en développant la prévention sur le territoire
Objectifs opérationnels	○ Préserver et améliorer l'état de santé de la population ○ Réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé
Description de l'action	<u>ACTION 1 : Mener des réflexions collégiales et repérer des partenariats</u> <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Analyser les thématiques pour lesquelles la CPTS pourrait se mobiliser comme <u>acteur référent</u> ✓ Initier des réflexions sur la mise en place d'actions, ou sur le relais d'informations via la CPTS telles que : ○ La promotion de la santé (santé publique notamment) ○ La prévention des maladies chroniques ○ La santé mentale ○ La promotion de la vaccination ○ La réduction des inégalités sociales de santé ○ L'éducation thérapeutique... ✓ Élaborer des partenariats avec des collaborateurs / structures porteurs de projets avec pour objectifs la prévention / le dépistage

- ✓ Organiser des temps de rencontres / formations / sensibilisation pluriprofessionnelles au sein de la CPTS Santé Sud Corrèze en faveur du grand public, afin d'impliquer un plus grand nombre de patients dans leur dépistage

ACTION 2 : Identifier et recenser les actions faites sur le territoire en matière de prévention et de dépistage

Mise en œuvre :

- ✓ Mener un travail de recherche sur les différentes actions réalisées sur le territoire de la CPTS
- ✓ Contacter les différents acteurs à l'initiative de ces actions pour connaître la récurrence de ces actions de prévention / de dépistage
- ✓ Se positionner comme relayer d'informations, et initier une réflexion sur le portage de l'action par la CPTS

ACTION 3 : Communiquer auprès de la population et des professionnels

Mise en œuvre :

- ✓ Communiquer aux patients sur l'importance du dépistage, et des diverses procédures à suivre
- ✓ Informer sur les différents recours possibles, ainsi que des partenaires de la CPTS pouvant les aider dans leur parcours de soins
- ✓ Communiquer via différents canaux afin d'augmenter notre visibilité et accroître la diffusion des dépistages organisés et actions de prévention sur le territoire :
 - Site internet
 - Réseaux sociaux
 - Affiches / Flyers dans les salles d'attentes des cabinets médicaux
 - Newsletter de la CPTS
- ✓ Développer un calendrier des actions de prévention locales, nationales, européennes et mondiales

ACTION 4 : Mener des actions de prévention, en lien avec les associations compétentes

Mise en œuvre :

- ✓ Être présent sur des événements dynamiques du territoire pour toucher le plus de personnes possibles (foires, festivals, journées du patrimoine, etc...)
- ✓ Favoriser l'émergence d'actions locales en lien avec les initiatives du territoire

Personne(s) référente(s) de l'action	ALLOCHON Lou, Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze : coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr CLERGERIE Dominique, Infirmière libérale : president@cpts-santesudcorreze.fr DEWARUMEZ Marie, orthophoniste : mariedewarumezorthophoniste@gmail.com
---	--

Membres du groupe de travail

NOM	Prénom	Profession	Email	Commune de l'exercice
ALLOCHON	Lou	Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze	coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr	Territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
CLERGERIE	Dominique	Infirmière libérale	president@cpts-santesudcorreze.fr	Brive-la-Gaillarde
DEWARUMEZ	Marie	Orthophoniste	mariedewarumezorthophoniste@gmail.com	Brive-la-Gaillarde

Lien avec les autres actions de la CPTS	<i>Lister les autres actions qui peuvent avoir des modalités communes</i>
Public bénéficiaire	Toute la population sur le territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze.
Territoire couvert	L'action vise l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze.
Moyens	<i>Logistiques / Numériques</i>
	Salle de réunion Fournitures de bureau Logiciel de conception de communication Matériel informatique et bureautique Connexion internet
	<i>Humains</i>
	Temps important de coordination entre l'ensemble des professionnels de santé Implication des partenaires Prévoir des réunions et / ou de groupe de travail
	<i>Financiers</i>

Calendrier prévisionnel	Début de l'action : Dès que possible. Durée de l'action : pluriannuelle
Leviers et freins	Freins : Difficulté à atteindre certaines populations au travers des messages de prévention, difficulté à mobiliser les différents acteurs de la santé autour de la prévention

Numéro Fiche-Action	Fiche Action Numéro 1
Axe des missions des CPTS	MISSION 3 – REALISER DES ACTIONS TERRITORIALES DE PREVENTION
Intitulé de l'action	Le dépistage du Cancer colorectal en Corrèze
Contexte, diagnostic territorial	Le cancer colorectal constitue une préoccupation majeure de santé publique, et son impact ne se limite pas à l'échelle nationale, mais s'étend également à des niveaux régionaux et départementaux. La Corrèze fait face, comme de nombreux autres territoires, à des défis liés à la prévention, à la détection précoce et à la gestion du cancer colorectal. En France, le cancer colorectal représente à lui seul 17 000 décès chaque année, et incarne la deuxième cause de décès par cancer en France. 26,9 % de la population de 50 à 74 ans a réalisé le dépistage du cancer colorectal en 2020, ce qui représente 7 238 personnes sur le territoire de la CPTS. <u>D'après le communiqué de presse du Centre de Coordination Nouvelle-Aquitaine :</u> Le taux de participation INSEE pour la campagne 2021-2022 au dépistage organisé du cancer colorectal en Corrèze est de 35,4 %. Si celui-ci s'améliore d'année en année, il reste pour l'instant insuffisant, tout comme le taux de participation au dépistage pour la région Nouvelle-Aquitaine (34,6 %), et celui du pays tout entier (35 %). En Corrèze, ce sont 65 pharmaciens dans 46 pharmacies différentes qui permettent l'accès au kit de dépistage (soit 48,4 % des pharmacies). La dynamique évolue. Ainsi, il semble important de poursuivre la tendance.
<i>Lien avec le Projet Régional de Santé (2018-2028)</i>	11 Priorités d'action, dont : • Mobiliser les outils de prévention du système de santé (vaccination, dépistages...) Avec pour objectif : • Améliorer les taux de couverture vaccinale et de participation aux dépistages organisés des cancers (sein, colorectal, col de l'utérus) Avec pour exemple : • Renforcer les dépistages organisés : mobiliser les animateurs de santé publique sur la promotion des dépistages organisés des cancers, faciliter l'accès au dépistage des personnes vulnérables (en situation de précarité, de handicap, gens du voyage...).

Lien avec la Stratégie Nationale de santé (2023-2033)	« Le taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal est le plus faible, il est aussi irrégulier avec un pic atteint en 2017 à 33,5% de personnes dépistées sur 24 mois chez les 50-74 ans, une diminution puis une nouvelle augmentation à 34,6 % en 2021. »
Partenaires à solliciter	Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC), la Ligue contre le cancer
Objectif général	Participer au dépistage organisé du cancer colorectal sur le territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze.
Objectifs opérationnels	Participer à l'évolution du taux de dépistage du cancer colorectal sur le territoire en sensibilisant les professionnels de santé, et en améliorant nos moyens de communication
Description de l'action	<u>ACTION 1 : Organiser</u> des actions de formation et de sensibilisation autour du cancer colorectal <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Repérer les acteurs pouvant être impliqués dans le dépistage du cancer colorectal ✓ Solliciter divers partenaires et professionnels de santé spécialisés afin de permettre à un plus grand panel de professionnels de se perfectionner sur le sujet ✓ Organiser des temps de rencontres / formations / sensibilisation pluriprofessionnelles au sein de la CPTS Santé Sud Corrèze en faveur du grand public, afin d'impliquer un plus grand nombre de patients dans leur dépistage <u>ACTION 2 : Communiquer</u> auprès de la population <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Communiquer aux patients sur l'importance du dépistage, et de la procédure à suivre ✓ Informer sur les différents recours possibles, ainsi que des partenaires de la CPTS pouvant les aider dans leur parcours de soins ✓ Communiquer via différents canaux afin d'augmenter notre visibilité et accroître la diffusion des dépistages organisés sur le territoire : ○ Site internet ○ Réseaux sociaux ○ Affiches / Flyers dans les salles d'attentes des cabinets médicaux ○ Newsletter de la CPTS <u>ACTION 3 : Mener</u> des actions de prévention, en lien avec les associations compétentes <u>Mise en œuvre :</u>

	✓ Être présent sur des événements dynamiques du territoire pour toucher le plus de personnes possibles (foires, festivals, journées du patrimoine, etc...) ○ Présentation de la CPTS Santé Sud Corrèze ○ Présentation de notre action : pourquoi sommes-nous là ? ○ Le cancer colorectal : des chiffres clés ○ Les informations sur les professionnels à contacter ○ Comment recevoir un kit à domicile ? Comment utiliser un kit ? ▪ Fournir un mode d'emploi du test ○ Orientation vers les professionnels concernés ○ Fournir affiches, dépliants, des partenaires de la CPTS Santé Sud Corrèze ✓ Mettre en avant, via les canaux de communication et les entretiens avec les patients, les campagnes de sensibilisation du cancer colorectal telles que : ○ Mars Bleu ○ Le Colon Tour ACTION 5 : Établir des partenariats avec les acteurs du territoire <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Créer une base de données des associations et dispositifs existants ✓ Développer le lien avec les professionnels directement concernés par le dépistage du cancer colorectal sur le territoire
Personne(s) référente(s) de l'action	ALLOCHON Lou, Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze : coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr BRUGEAT Murielle, Sage-femme : murielle.brugate@gmail.com DEWARUMEZ Marie, orthophoniste : mariedewarumezorthophoniste@gmail.com

Membres du groupe de travail

NOM	Prénom	Profession	Email	Commune de l'exercice
ALLOCHON	Lou	Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze	coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr	Territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
BRUGEAT	Murielle	Sage-femme	murielle.brugate@gmail.com	Malemort-sur-Corrèze
DE LEOBARDY	Sabine	Infirmière coordinatrice	sabine.1107@wanadoo.fr	La Rivière de Mansac

GUÉNÉ	Sabrina	Infirmière libérale	guene.sabrina@sfr.fr	Saint-Pantaléon-de-Larche
LOHUES	Christelle	Infirmière libérale	christelo9@hotmail.fr	Malemort-sur-Corrèze
SENON	Virginie	Infirmière libérale	v.senon@orange.fr	Brive-la-Gaillarde
THETIOT	Aurélie	Infirmière libérale	aureliethetiot@yahoo.fr	Saint-Pantaléon-de-Larche
VANDEVOORDE	Bruno	Cadre coordonnateur territorial CRCDC	b.vandevoorde@depistagecaner-na.fr	Site Corrèze / Dordogne

Lien avec les autres actions de la CPTS	<i>Lister les autres actions qui peuvent avoir des modalités communes</i>
Public bénéficiaire	Les professionnels de santé, et les hommes et femmes entre 50 et 75 ans, sur le territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze.
Territoire couvert	L'action vise l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze.
Moyens	<i>Logistiques / Numériques</i>
	Salle de réunion Fournitures de bureau Logiciel de conception de communication Matériel informatique et bureautique Connexion internet
	<i>Humains</i>
	Temps important de coordination entre l'ensemble des professionnels de santé Experts pour animer les formations Implication des partenaires Prévoir des réunions et / ou de groupe de travail
	<i>Financiers</i>
Calendrier prévisionnel	Durée de l'action : pluriannuelle
Leviers et freins	L'information et la communication auprès de la population sont des éléments importants dans le dépistage de cancers, mais suffiront-elles à améliorer le dépistage ?

Numéro Fiche-Action	Fiche Action Numéro 2
Axe des missions des CPTS	MISSION 3 – REALISER DES ACTIONS TERRITORIALES DE PREVENTION
Intitulé de l'action	Le développement de l'enfant entre 0 et 4 ans et le repérage des signes d'alerte.
Contexte, diagnostic territorial	Le développement de l'enfant entre 0 et 4 ans est une période cruciale marquée par des avancées significatives dans les domaines physique, cognitif, émotionnel et social. Ces premières années de vie posent les fondements de la personnalité et de nombreuses compétences futures. Il est essentiel pour les parents, les éducateurs, les professionnels de la petite enfance, ainsi que les professionnels de la santé d'être attentifs au développement de l'enfant et de repérer les signes d'alerte potentiels. Sur le territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze, on dénombre 2 107 enfants de moins de 3 ans, et 2 310 enfants de 3 à 5 ans. <u>D'après le rapport de l'ORS Nouvelle-Aquitaine de Juin 2023 :</u> Sur la période 2017-2019, en Corrèze, c'est 80,3 % des enfants qui avaient un très bon développement psychomoteur. Ces chiffres reflètent l'engagement continu des parents et professionnels envers le bien-être et le développement optimal des enfants sur le territoire. Le terme "développement psychomoteur" englobe une palette de compétences allant de la motricité globale à la coordination fine, en passant par le développement cognitif et social. Bien que ces résultats positifs soient prometteurs, 20 % de ces enfants avait un développement moins satisfaisant. On peut donc observer la nécessité de maintenir et de renforcer ces initiatives au fil du temps. La surveillance continue, l'apprentissage parental et la disponibilité des services de soutien (structures, professionnels de santé ...) restent des éléments clés pour garantir que chaque enfant, quel que soit son contexte, puisse acquérir un développement psychomoteur optimal. De plus, on observe une réalité discrète mais significative : 3,8 % des enfants présentent un trouble sensoriel. Ces chiffres révèlent une diversité de défis auxquels font face certains enfants, mettant en évidence la nécessité d'une compréhension approfondie et d'une réponse adaptée au sein du territoire. Enfin, seulement 5,5 % des enfants sur le territoire Corrèzien a été orienté vers une surveillance médicale et/ou une consultation spécialisée. Ces chiffres soulèvent des questions importantes sur l'accès aux soins de santé pédiatriques et la détection précoce des besoins particuliers des enfants. Ce faible pourcentage suggère que la majorité des enfants peuvent être susceptibles de ne pas bénéficier d'une évaluation approfondie, car ils sont souvent mal orientés.

Lien avec la Stratégie Nationale de santé (2023-2033)	Des objectifs à plus ou moins long terme : • Améliorer l'accompagnement des femmes enceintes et des jeunes mères (« <i>La maternité et la petite enfance constituent une période essentielle, en raison de ses conséquences sur le développement de l'enfant...</i> ») • Développer une politique de santé propre à l'enfant (objectif opérationnel à 2 ans) • Concevoir la prévention tout au long de la vie (objectif à 5 ans)
Lien avec le Schéma Régional de Santé (2018-2023)	• Agir le plus tôt possible sur les déterminants de santé ○ Garantir aux enfants une équité d'accès à la santé globale, plus particulièrement pendant la petite enfance
Partenaires à solliciter	Protection Maternelle et Infantile, Association « Orthophonie Prévention 19 », TSAF (Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale) en lien avec la COREADD, CREA Nouvelle-Aquitaine, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Centre Ressources Austime (CRA)
Objectif général	Permettre une prise en charge précoce et raisonnée pour les enfants de 0 à 4 ans.
Objectifs opérationnels	Informier et sensibiliser les professionnels de santé du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze ainsi que les professionnels de la petite enfance, au repérage et à l'orientation des enfants de 0 à 4 ans en difficulté dans leur développement.
Description de l'action	<u>ACTION 1 : Identifier</u> les partenaires du territoire ayant réalisé des actions de prévention sur le développement de l'enfant <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Réaliser un état des lieux de l'existant ○ Quels acteurs travaillent sur le repérage des signes d'alerte et l'orientation des enfants ? ○ Quels partenariats mettre en place ? <u>ACTION 2 : Réaliser</u> un diagnostic des besoins des professionnels du territoire <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Réaliser une enquête auprès des acteurs de la petite enfance pour connaître leurs besoins et identifier les problématiques rencontrées au quotidien dans leur profession ✓ Réaliser une enquête auprès des professionnels de santé du territoire afin de connaître leurs besoins (s'il y en a) <u>ACTION 3 : Analyser</u> les résultats des enquêtes <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Mener des échanges avec les différents professionnels spécialisés (kinésithérapeute, sage-femme, psychomotricien, dentiste, pédiatre,

	ergothérapeute, psychologue, médecin...) et partenaires du territoire afin de répondre aux problématiques récoltées dans l'enquête ✓ Mener au moins un groupe de réflexion autour des réponses des enquêtes avec les professionnels spécialisés ACTION 4 : Répondre aux besoins des professionnels du territoire de la CPTS <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Développer / mettre en avant des outils de repérage de signes d'alerte à destination des professionnels de santé et professionnels de la petite enfance sur le territoire ✓ Solliciter les professionnels du territoire afin d'organiser des réunions d'informations ✓ Convier des partenaires pouvant animer / participer à ces temps d'informations ACTION 5 : Développer une campagne de communication auprès de la population ✓ Réaliser divers supports de communication ○ Site internet ○ Affiche à exposer dans des cabinets médicaux ○ Flyers à distribuer
Personne(s) référente(s) de l'action	ALLOCHON Lou, Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze : coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr BRUGEAT Murielle, Sage-femme : murielle.brugate@gmail.com DEWARUMEZ Marie, orthophoniste : mariedewarumezorthophoniste@gmail.com

Membres du groupe de travail

NOM	Prénom	Profession	Email	Commune de l'exercice
ALLOCHON	Lou	Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze	coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr	Territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
ASFAUX GLEMET	Julie	Orthophoniste	asfauxju@gmail.com	Brive-la-Gaillarde
DEWARUMEZ	Marie	Orthophoniste	mariedewarumez@orange.fr	Brive-la-Gaillarde
LE HECH	Florence	Orthophoniste	le-hech.florence@orange.fr	Brive-la-Gaillarde

Lien avec les autres actions de la CPTS

Lien avec la fiche action 3 de la mission 3 : La prévention et le repérage de l'addiction aux écrans

Public bénéficiaire	Professionnels de santé, professionnels de la petite enfance, enfants de 0 à 4 ans
Territoire couvert	L'action vise l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze.
Moyens	<i>Logistiques / Numériques</i>
	Salle de réunion Fournitures de bureau Logiciel de conception de communication Matériel informatique et bureautique Connexion internet
	<i>Humains</i>
	Temps important de coordination entre l'ensemble des professionnels de santé et professionnels de la petite enfance Experts pour animer les formations Implication des partenaires Prévoir des réunions et / ou de groupe de travail
	<i>Financiers</i>
Calendrier prévisionnel	Durée de l'action : pluriannuelle
Leviers et freins	Afin de répondre aux divers besoins, il est impératif d'avoir un nombre de retours de questionnaires suffisant.

Numéro Fiche-Action	Fiche Action Numéro 3
Axe des missions des CPTS	MISSION 3 – REALISER DES ACTIONS TERRITORIALES DE PREVENTION
Intitulé de l'action	La prévention et le repérage de l'addiction aux écrans des enfants et adolescents
Contexte, diagnostic territorial	L'avènement des technologies numériques a apporté des changements significatifs dans nos modes de vie, en particulier pour les enfants et les adolescents. L'utilisation fréquente et excessive des écrans, que ce soit à travers les smartphones, les tablettes, les ordinateurs ou les jeux vidéo, suscite des préoccupations croissantes en matière de santé mentale et de bien-être. La prévention et le repérage de l'addiction aux écrans sont devenus des enjeux essentiels, notamment sur notre territoire. Fin 2020, la France comptait 92 % de foyers connectés, 53 millions d'internautes mensuels et 8 Français sur 10 qui se connectent chaque jour sur les réseaux sociaux et les messageries instantanées. En France, selon : 17 % des adolescents de 17 ans déclarent avoir joué à un jeu d'argent et de hasard sur Internet en 2017 (pourtant interdit aux mineurs). L'usage des jeux vidéo est problématique pour 1 adolescent sur 8 A 15 ans, 5 % des garçons et 11 % des filles ont un usage problématique des réseaux sociaux. 26 % des 18-22 ans estiment passer plus de 5 heures par jour sur les réseaux sociaux, et 16 % des 18-22 ans disent passer plus de 5 heures par jour sur les jeux vidéo. Une enquête de Santé Publique France et une autre de l'UNAF ont répertorié le temps moyen d'exposition des enfants et des adolescents devant les écrans en France : - A 2 ans : 56 minutes par jour - A 3 ans et demi : 1h20 par jour - A 5 ans et demi : 1h34 par jour - Les 7/10 ans : 4h42 par jour - Les 11/14 ans : 8h23 par jour
Lien avec la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives)	La MILDECA lutte contre les usages problématiques d'écrans, notamment envers les enfants et les adolescents. Les priorités de l'action gouvernementale : • Encourager la recherche sur les risques liés à la pratique excessive des écrans • Mieux informer le grand public sur les bons usages des écrans • Faciliter le repérage de signes d'alerte d'un usage problématique des écrans et l'orientation vers des structures d'aide et de conseil

	La MILDECA a également mis en place 11 recommandations pour les parents et les adultes en contact avec les enfants et les jeunes.
Partenaires à solliciter	Santé scolaire, pédopsychiatres...
Objectif général	Réaliser la promotion d'un usage raisonné des écrans
Objectifs opérationnels	Effectuer de la prévention primaire et secondaire concernant la consommation excessive des écrans. Repérer les facteurs de risques de cette consommation excessive, et développer des ressources pour répondre à cette problématique.
Description de l'action	<u>ACTION 1</u> : Identifier les ressources du territoire <u>Mise en œuvre</u> : ✓ Faire un état des lieux de l'existant ○ Professionnels / partenaires ○ Supports mis en œuvre ○ Études effectuées ○ Actions réalisées ✓ Créer une base de données des ressources et dispositifs existants <u>ACTION 2</u> : Établir des partenariats avec les acteurs du territoire <u>Mise en œuvre</u> : ✓ Développer le lien avec les professionnels directement concernés par la prévention de l'addiction aux écrans ou la promotion d'un usage raisonné afin de mettre en avant leurs dispositifs ✓ Organiser une réunion permettant d'échanger de manière pluriprofessionnelle sur les problématiques rencontrées au quotidien <u>ACTION 3</u> : Répondre aux besoins des professionnels du territoire de la CPTS <u>Mise en œuvre</u> : ✓ Développer / mettre en avant un outil de repérage / une grille d'évaluation à destination des professionnels de santé et professionnels de la petite enfance sur le territoire ✓ Convier des partenaires pouvant animer / participer à cette réunion ✓ Mener une réflexion collégiale quant à l'élaboration d'un(e) colloque / conférence / table ronde sur le territoire de la CPTS, en invitant un / des acteur(s) déterminants sur le sujet de l'addiction aux écrans
Personne(s) référente(s) de l'action	ALLOCHON Lou, Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze : coordonnateur@cps-santesudcorreze.fr BRUGEAT Murielle, Sage-femme : murielle.brugeat@gmail.com

DEWARUMEZ Marie, orthophoniste :
mariedewarumezorthophoniste@gmail.com

Membres du groupe de travail

NOM	Prénom	Profession	Email	Commune de l'exercice
ALLOCHON	Lou	Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze	coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr	Territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
BRUGEAT	Murielle	Sage-femme	murielle.brugeat@gmail.com	Malemort-sur-Corrèze
CHENIER	Denis	Infirmier libéral	denis.chenier@orange.fr	Brive-la-Gaillarde
DEWARUMEZ	Marie	Orthophoniste	mariedewarumez@orange.fr	Brive-la-Gaillarde
LE HECH	Florence	Orthophoniste	le-hech.florence@orange.fr	Brive-la-Gaillarde
LOHUES	Christelle	Infirmière libérale	christelo9@hotmail.fr	Malemort-sur-Corrèze
SENON	Virginie	Infirmière libérale	v.senon@orange.fr	Brive-la-Gaillarde

Lien avec les autres actions de la CPTS	Une fois les actions de prévention mises en place, il serait intéressant de réaliser un parcours de prise en charge pour les personnes atteintes d'addictions aux écrans, en lien avec la mission 2 : « <i>Organiser des parcours pluriprofessionnels autour du patient.</i> » On observe également un lien avec la fiche action 2 de la mission 3 : Le développement de l'enfant entre 0 et 4 ans et le repérage des signes d'alerte.
Public bénéficiaire	Les professionnels de santé, professionnels de la petite enfance, à destination des enfants et adolescents
Territoire couvert	L'action vise l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
Moyens	<i>Logistiques / Numériques</i>
	Salle de réunion Fournitures de bureau Matériel informatique et bureautique Connexion internet
	<i>Humains</i>
	Temps important de coordination entre l'ensemble des professionnels de santé Prévoir des réunions et / ou de groupe de travail